

Travailler en france avec permis de sejour humanitaire italien de

Par janetvanderk, le 09/07/2012 à 17:44

Bonjour,

je suis camerounaise et je viens d obtenir le titre de sejour humanitaire d une duree de 1 an. je voudrais savoir si je peux venir vire et travailler en france ??

merci d avance de votre reponse.

bien cordialement